

SAISON 2026/2027

Votre
photo
ici

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Pièces à fournir :

1 photo

1 Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis de table **avec mention « y compris en compétition »** ou questionnaire médical de la FFTT.

Cotisation annuelle :

- ☐ **200€** pour les compétiteurs
- ☐ **170€** pour les loisirs
- ☐ + **20€** pour les compétitions individuelles
- ☐ **Réduction de 15 €** pour parents - enfants *
- ☐ **Réduction de 15 €** pour un parrainage * ou re-inscription avant 31 juillet 2026

(*Réduction non cumulable)

Subvention :

<https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/sport/passagglo-sport>



Règlement par chèques libellés à l'ordre de « Garges Tennis de Table » ou virement bancaire

IBAN : FR43 3000 2011 5200 0007 2535 V57

Code BIC : CRLYFRPP

Titulaire du compte : Garges Tennis De Table Pour Tous

Un reçu du montant versé peut vous être donné.

Lieu d'entraînement : Complexe sportif Jean Jaurès
Rue René Blouet 95140 Garges-lès-Gonesse

Horaires d'ouvertures : Répartition des joueurs en fonction des niveaux

- Mardi 18h30 – 22h00
- Mercredi 18h00 – 21h30
- Vendredi 18h30 – 20h00-24h00 (en fonction des compétitions par équipes)
- Samedi 14h00 – 16h00 Loisir
- Dimanche 10h30 – 12h00 Loisir

La répartition des joueurs pour les entraînements et les séances loisirs seront en fonction de l'âge et du niveau. Les horaires peuvent changer en court d'année en fonction du nombre de personnes.

Pour les mineurs :

Renseignements concernant la personne majeur, à contacter en cas d'urgence.

Nom :

Prénom :

Numéro(s) de téléphone :

- ☐ J'autorise / je n'autorise pas que mon enfant soit emmené par une tierce personne du club à une compétition en dehors de Garges Les Gonesse.
- ☐ J'autorise / Je n'autorise pas l'utilisation de photos prises lors des entraînements ou compétitions pour des publications d'informations.
- ☐ J'autorise / je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul après la séance d'entraînement.

Date :

Signature (lu et approuvé) :

Règlement intérieur : nos 10 règles d'or

1° Affiliation :

Garges Tennis de Table est affilié à la Fédération française de Tennis de table. Du fait de son affiliation et son agrément, elle s'engage à se conformer entièrement aux Statuts et aux Règlements de la FFTT.

2° Dossier d'inscription :

La cotisation est valable pour la saison sportive de 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Elle comprend : Le montant de la licence, l'assurance de la FFTT, et la cotisation sportive annuelle. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet. Toute personne ayant acquitté sa cotisation est considérée comme membre de l'association Garges Tennis de Table, chaque adhérent devra fournir un certificat médical ou remplir un questionnaire indiquant son aptitude à pratiquer le tennis de table. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur, ainsi qu'au versement de la cotisation. Pour que l'inscription soit valide et votre enfant assuré, le dossier doit être rendu COMPLET dans les délais. Une fois le délai dépassé nous pouvons refuser l'accès aux entraînements.

3° Tenue :

Chaque joueur doit se présenter muni d'une paire de chaussure de sport en salle, ainsi que d'une tenue appropriée : short, jogging et tee-shirt.

4° Matériel :

Les tables, séparateurs, marqueurs et balles sont à la disposition des joueurs. Garges TT prête occasionnellement des raquettes aux adhérents. Chaque joueur participe à l'installation et au rangement du matériel. Les dégradations éventuelles seront portées à son débit. Il est demandé de prendre grand soin du matériel acheté et mis à disposition.

5° État d'esprit :

L'Association se doit d'être respectueuse dans un esprit sportif. C'est pourquoi tout propos anti-sportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra sanctionner par une exclusion immédiate et définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation. Nous essayons de transmettre au travers de notre sport certaines valeurs. Le respect des autres enfants et des entraîneurs est primordial.

6° Accompagnement à la salle :

Il est fortement conseillé d'amener et de venir récupérer son enfant à la porte du vestiaire en respectant les horaires. Garges TT n'est plus responsable en cas d'accident

ou d'incident en dehors de la salle d'entraînement en dehors des horaires d'entraînement.

7° Compétition :

Les pongistes doivent suivre régulièrement les entraînements sous peine d'être exclus ou remplacés lors des compétitions ou autres manifestations.

8° Remboursement et responsabilité :

Nous déclinons également toute responsabilité en cas d'événements extérieurs à motifs impérieux qui amèneraient à une fermeture de la salle (épidémies, incendies, inondations ...).

Garges TT ne pourra pas répondre favorablement à une demande de remboursement. Aucun remboursement ne peut être réclamé, sauf en cas de présentation d'un certificat médical contre indiquant la pratique du Tennis de table. Le remboursement se fera par rapport au nombre de trimestres manqués. Garges TT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol occasionnés dans la salle ou le vestiaire.

9° Organisation du cours :

Pendant les cours les parents ou tout autre accompagnateur ne sera autorisé à assister au cours sauf autorisation exceptionnelle par exemple le premier jour de cours de l'enfant. Les personnes souhaitant rester sur place pendant la durée du cours auront à leur disposition un vestiaire au rez-de-chaussée mise à disposition par le gardien du gymnase.

10° Paiement :

Chèque ou virement bancaire. Possibilité de payer en 3 fois.

Clause RGPD :

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table). Les destinataires des données sont la FFTT ainsi que le club Garges Tennis de Table.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à gargestt95@gmail.com.

Date :

Signature (lu et approuvé) :